AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Marie MoretCollectionMoret\_Registre de copies de lettres envoyées\_CNAM FG 41 (3) ItemMarie Moret à madame Coussinet, 8 avril 1887

## Marie Moret à madame Coussinet, 8 avril 1887

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteFG 41 (3)
Collation3 p. (57r, 58r, 59r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers. Paris

## Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à madame Coussinet, 8 avril 1887, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 01/12/2025 sur la plate-forme EMAN: https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/44977

## Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

## **Présentation**

Auteur·e<u>Moret, Marie (1840-1908)</u>
Date de rédaction<u>8 avril 1887</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère
Destinataire<u>Coussinet-Piret</u>
Lieu de destination43, rue Richer, Paris

## **Description**

RésuméMarie Moret accuse réception d'échantillons de tissus et précise la taille de son encolure. Elle discute de la confection d'une robe reproduite dans *La Mode illustrée* et de la confection d'une jaquette reproduite dans *La Mode illustrée* du 5

décembre 1896 avec le velours bleu dont elle a reçu un échantillon. Dans le postscriptum, elle demande que les encolures ne soient pas aussi montantes que celles qu'elle a vues dans le numéro du jour de *La Mode illustrée*.

# **Mots-clés**

Finances personnelles, Vêtements

Œuvres citées*La Mode illustrée : journal de la famille,* Paris, 1860-1937. Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 24/02/2023 Dernière modification le 18/09/2023